Commune de LIGINIAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 17 février 2023 à 20h00 selon convocation en date du 13 février 2023.

Président: M BIVERT Frédéric.

Présents : Mrs BIVERT - VINCENT - Mme MINARD - Mrs BRAZ - BESSE - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIERE.

Absents excusés: Mme VIGNAL (a donné procuration à M VINCENT)

M SIRIEIX (a donné procuration à Mme BRAULT) M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)

M BOUILHAC

M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : MTRONCHE et Mme BRAULT

Objet : Délibération n°2023-006 : Approbation du rapport de la DSP du Maury 2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal suite à la réunion de travail en date du 5 janvier 2023 relative à l'étude du rapport de la DSP du Maury 2021 de valider ce dit rapport.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le rapport de la DSP du Maury 2021;
- Refusent la demande des délégataires concernant la baisse de la redevance au prorata du montant des investissements;
- > Refusent la demande des délégataires concernant la création d'un fonds de commerce.

Membres	13
Présents	8
Représentés	4
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Mairie de LIGINIAC, le 21 février 2023. Au registre sont les signatures Le Maire, Frédéric BIVERT.





Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le

ID: 019-211911300-20230217-DCM2023006B-DE